



# LE FONDS MIGRATION ET DÉVELOPPEMENT

## *Demande d'assistance technique*

---

### Les transferts de fonds des migrants au service du développement du Bénin

---

#### ABSTRACT

---

##### **Objectif Global du projet**

Renforcer les capacités du Gouvernement du Bénin afin d'offrir aux migrants un environnement attractif pour devenir acteurs du développement du pays

##### **Objectifs spécifiques du projet**

- Former les cadres des ministères de l'économie et des finances, du développement, de la microfinance et des affaires étrangères, en matière de collectes et analyses des données sur les transferts de fonds des migrants et de mise en œuvre de politiques et projets pour la valorisation de ces transferts de fonds dans l'économie du Bénin ;
- Améliorer le cadre réglementaire des transferts d'argent, de l'investissement et de l'entrepreneuriat des migrants ;
- Favoriser l'utilisation des transferts financiers des migrants dans le secteur productif, en contribuant à réduire les coûts des transferts pour les usagers et à améliorer l'accès des migrants à des mécanismes sécurisés de transferts. Le projet permettra ainsi d'atteindre des objectifs induits tels que :
  - ✓ Constitution d'un *partenariat effectif entre institutions publiques, opérateurs privés et organisations de diaspora*, afin de définir au plus juste les instruments financiers et les procédures et de garantir la sécurité des transferts.
  - ✓ Amélioration des *capacités de contrôle et de suivi des flux financiers* de la part des autorités de régulation bancaire.

## **Alignement du projet avec les objectifs du fonds migration et développement**

Le projet proposé cible l'amélioration des capacités des cadres de la fonction publique en matière de transferts de fonds et d'investissement des migrants, ainsi que l'amélioration des cadres réglementaires en la matière.

Ces activités correspondent en particulier aux objectifs du fonds Migration et Développement et en général à ceux de la Banque Africaine de Développement (BAD), en incluant l'implication politique et des migrants dans le développement. En effet, à titre d'illustration en ce qui concerne la réduction des coûts de transfert par exemple, les activités du projet permettront de contribuer à mener des réflexions et adopter des mesures réglementaires en vue de :

- ✓ **Réduire le niveau de taxation de transferts financiers** des Béninois non-résidents, qui représente à l'heure actuelle 10% des montants transférés. A défaut, le réinvestissement d'une partie des taxes collectées pour le financement de microprojets et d'initiatives de la Diaspora pourrait être envisagé.
- ✓ Favoriser la **concurrence entre opérateurs**, en rendant effective l'annulation des clauses d'exclusivité qui lient les banques aux entreprises de transferts, et en favorisant l'émergence d'autres acteurs (téléphonie mobile, institutions de micro-finance, ...)
- ✓ Encourager **l'harmonisation des mécanismes de paiement** entre la zone CEMAC et la zone UEMOA, et au-delà.
- ✓ Améliorer la **transparence quant aux coûts et aux frais** de gestion bancaire.

En résumé, le projet s'aligne bien avec les objectifs du FMD de la BAD, en ce sens qu'il vise à renforcer les capacités des cadres chargés des données et politiques en lien avec les transferts, le cadre réglementaire et la connaissance des fonctionnaires de l'état en matière de réglementation et de mise en œuvre de projet en lien avec les transferts de fonds des migrants et de l'investissement productif des migrants au Bénin.



# APPLICATION SUMMARY

---

## Secteur majeur

Données et réglementation en matière de transferts de fonds et d'investissements des migrants

## Région/ Pays

Bénin

## Bénéficiaires visés

Les cadres (responsables de la planification et des questions juridiques) de quatre ministères du Gouvernement béninois (ministères de l'économie et des finances, du développement, de la microfinance et des affaires étrangères) et des représentants des béninois vivants à l'étranger (secrétariat permanent du Haut Conseil des béninois de l'extérieur à Cotonou) souhaitant contribuer au développement du Bénin.

## Résultats attendus du projet

1. Formation de 40 cadres (responsables de la planification et des questions juridiques) de 4 ministères béninois (ministères de l'économie et des finances, du développement, de la microfinance et des affaires étrangères) et création d'un groupe de travail interministériel pour la mise en œuvre d'initiatives favorisant la mobilisation de l'épargne et l'investissement de la diaspora béninoise
2. Amélioration de la collecte et l'analyse de données en matière de transferts de fonds des migrants au Benin.
3. Evolution du cadre réglementaire en matière de transferts de fond et d'investissement des migrants
4. Evolution du cadre réglementaire encadrant les activités de transferts des institutions Microfinance, en incluant le volet fiscal des investissements de la diaspora
5. **Aperçu des principaux thèmes de la formation :**
  - ✓ *la taxation des transferts financiers*
  - ✓ *la concurrence entre opérateurs,*
  - ✓ *l'harmonisation des mécanismes de paiement* entre la zone CEMAC et la zone UEMOA,
  - ✓ *la transparence des coûts et aux frais* de gestion bancaire.
  - ✓ accès à des mécanismes sécurisés de transfert ;
  - ✓ *allègement des procédures de bi-bancarisation et d'ouverture de comptes en devises.*
  - ✓ *mécanismes de transferts sécurisés alternatifs*
  - ✓ développement des capacités de gestion financière des réseaux postaux
  - ✓ *sécurisation et développement des plateformes de transferts financiers* via internet et téléphonie mobile et leurs bases règlementaires
  - ✓ *éducation financière* des migrants et de leurs familles

### **Composantes principales du projet**

- 1. Formation des cadres en collecte et analyse des données des transferts de fonds des migrants.**
- 2. Mise en place d'une enquête auprès des bénéficiaires des transferts de fonds suivant la méthodologie élaborée**
- 3. Analyse et enquête sur les politiques d'investissement et de l'épargne des migrants**
- 4. Séminaire de présentation des rapports, élaboration de groupes de travail sur l'évolution des réglementations**
- 5. Suivi des groupes de travail et résultats obtenus**

### **Les indicateurs clés de performance**

1. KPI 1: 40 fonctionnaires formés
2. KPI 2: 2 rapports produits
3. KPI 3: 2 enquêtes de terrain avec résultats
4. KPI 4 : Un séminaire avec 100 participants
5. KPI 5 : 4 groupes de travail
6. KPI 6 : 2 projets en élaboration par les groupes travail

**Chef d'équipe projet**  
Alberic AGOLIAGBO

**Composition de l'équipe projet**  
Directeur de projet  
Assistants de projet  
Conseiller de projet  
Consultants  
Assistante de direction  
Comptable

**Agence d'exécution**  
**Observatoire international des transferts de fonds des migrants (OITFM)**  
s/c Présidence de la République du Bénin

**Partenaires d'exécution**  
**Gouvernement du Bénin (Ministères des Finances et des Affaires Etrangères)**

## Plan de financement (EUR)

	<b>Total</b>	<b>AfDB</b>	<b>Benin Government</b>
<b>Equity/Loan</b>	<b>429 000</b>	<b>300 000</b>	<b>129 000</b>
<b>Total Project Cost</b>	<b>429 000</b>		

### Contribution du Bénin :

Conformément aux dispositions du Fonds Migration et Développement, le Bénin apportera une contribution financière de 129 000 Euros, représentant 30.06% du budget total.

Sur les 129 000 Euros, la contribution en nature (mise à disposition de locaux) est de 20.000 Euros, soit 15,5% et en espèces 109 000 Euros, soit 84,5% de la contrepartie béninoise (cf. budget détaillé et Procurement plan).

## TABLE DE MATIÈRES

---

<b>Liste des acronymes.....</b>	<b>5</b>
<b>1. Contexte stratégique et justification.....</b>	<b>6</b>
Contexte économique, légal et règlementaire du projet, problèmes liés au pays et au secteur.....	6
Justification de l'implication de la banque.....	7
<b>2. Description du projet.....</b>	<b>8</b>
Impact du projet sur le développement.....	8
But et objectif du projet.....	8
Cadre logique d'assistance technique.....	8
Description des activités constituant le projet.....	9
2.5 Communication institutionnelle sur le projet (information du public) / visibilité des donateurs.....	10
2.6 Risques critiques & conflits potentiels liés au projet.....	10
<b>3. Mise en oeuvre et evaluation.....</b>	<b>10</b>
Gestion du projet.....	10
Planification.....	11
Calendrier d'exécution (voir annexe dossier Excel workplan).....	11
Suivi & évaluation des résultats.....	11
<b>4. Cout du projet.....</b>	<b>12</b>
Plan de financement.....	12
Répartition des couts par activité.....	12

Les différentes phases du projet.....	12
4.3 Frais de communication et d'information.....	13
4.5 Coûts d'évaluation & d'audit.....	13
<b>5. Passation des marchés.....</b>	<b>13</b>
<b>6. Modalités de décaissement.....</b>	<b>13</b>
Conditions préalables– Premier décaissement.....	13
Conditions préalables/KPIs – Décaissement ultérieur.....	13
Calendrier de décaissement /Tranches.....	13
<b>Annex 2 - Click here to enter text.....</b>	<b>15</b>

## **LISTE DES ACRONYMES**

---

FMD	Fonds Mondial de la Diaspora
IMF	Institutions Microfinance
OITFM	Observatoire International des Transferts de Fonds des Migrants
PMA	Pays les Moins Avancés



## **1. CONTEXTE STRATÉGIQUE ET JUSTIFICATION**

---

### ***Contexte économique, légal et réglementaire du projet, problèmes liés au pays et au secteur***

#### **1.1.1. Contexte économique, légal et réglementaire**

Après la réélection du Président du Bénin et son mandat à la tête de l'Union Africaine, le pays jouit d'une stabilité politique et économique ainsi que d'une aura internationale propice à la réalisation de grands projets. Les migrants ont besoin de confiance et de garanties pour investir dans leur pays d'origine et les états africains capables de mobiliser des fonds directement auprès de leur diaspora ne sont pas nombreux (exemple réussie du *Golden Jubilee Bond* du Ghana).

Les règles régissant les transferts de fonds des migrants et leur investissement ne permettent pas un vrai partenariat entre le gouvernement et sa Diaspora, comme cela a été rappelé lors de la table ronde sur l'économie du Bénin, qui s'est déroulé du 14 au 16 juin 2014 à Paris. A cette occasion, la nécessité de former les acteurs publics et d'améliorer les cadres réglementaires en la matière a été également proposée, pour permettre une cohésion entre les migrants souhaitant mener des actions de développement, familiales ou institutionnelles et les divers acteurs intervenant dans le secteur des transferts de fond des migrants.

En ce qui concerne ce secteur, le Bénin répond aux réglementations de la BCEAO ; dans ce cadre une amélioration de la collecte et de l'analyse des données permettra une meilleure connaissance et donc des actions plus adaptées. De plus le projet porter au Bénin pourrait être reproductible dans les pays de l'UEMOA, dont le Bénin vient d'être reconduit à la Présidence pour une année.

#### **1.1.2. Problématique du projet relevant du pays**

La démocratie a permis au Bénin de ne pas provoquer une émigration massive d'origine politique ou économique (avec seulement un peu plus de 500 000 émigrés envoyant environ 250 millions de USD par an au pays), même si les Béninois savent qu'ils ne peuvent compter que sur leur travail pour améliorer leurs conditions de vie, ne disposant pas des richesses naturelles de ses voisins.

Dans ce contexte, la diaspora béninoise, vivant dans les pays occidentaux est constituée, de diplômés qui privent le pays de son élite. Cette diaspora doit trouver les opportunités qui lui permettraient de participer au développement économique et social du pays et le gouvernement doit activement participer à la mise en place de ces opportunités. Le transfert de compétences fait aussi cruellement défaut et la nécessité de proposer aux migrants ayant des qualifications de les transmettre dans le cadre de projets spécifiques doit être améliorée.

Le manque de formations et de compétences en matières de collecte et analyses des données sur les transferts de fonds des migrants, ainsi que sur les modes migratoires restent un frein à la bonne mise ne œuvre de projets visant à améliorer les pratiques et réglementations en matières de transferts de fonds et de relation avec la Diaspora.

### **1.1.3 Problématique du projet relevant du secteur d'activité**

Aujourd'hui les Africains vivant dans l'OCDE détiennent 28 milliards d'USD d'épargne dans les banques occidentales. Malgré leur attachement au pays d'origine, leur sensibilité à ses problèmes (impact contra-cyclique des transferts de fonds des migrants en cas de crise), ils préfèrent garder leurs économies en Europe en envoyant tout de même 43 milliards de USD pour couvrir essentiellement les besoins urgents de santé, d'éducation et de vie quotidienne de leurs proches. Cette dépendance financière ne crée pas ou peu de développement alors qu'ils sont les meilleurs investisseurs potentiels avec leur double culture. Ils ont souvent une certaine défiance envers les systèmes bancaires et envers les institutions Microfinance de leur pays d'origine. Le projet permettra une meilleure prise en compte de ces problématiques et des réponses plus adaptées aux questionnements et défiances des migrants lorsqu'il s'agit pour eux de placer leur épargne ou d'investir dans leur pays d'origine.

D'autre part, le Bénin n'a pas encore de système de collecte et d'analyse de données suffisamment performant qui permettrait une meilleure connaissance des flux et des habitudes des envoyeurs et receveurs en matière d'envois de fonds. La





formation des agents et l'avancée des cadres réglementaires permettront une avancée grâce à une meilleure connaissance et de meilleures pratiques.

## ***Justification de l'implication de la banque***

### **1.1.3. Alignement du projet avec les objectifs du fonds migration et développement**

Le projet proposé cible l'amélioration des capacités des cadres de la fonction publique en matière de transferts de fond et d'investissement des migrants, ainsi que l'amélioration des cadres réglementaires en la matière. Ces activités correspondent aux objectifs du fond Migration et Développement en incluant l'implication politique et des migrants dans le développement.

Le projet vise à renforcer le cadre réglementaire et la connaissance des fonctionnaires de l'état en matière de réglementation et de mise en œuvre de projet en lien avec les transferts de fonds des migrants et de l'investissement productif des migrant au Benin.

Ces activités correspondent en particulier aux objectifs du fonds Migration et Développement et en général à ceux de la Banque Africaine de Développement (BAD), en incluant l'implication politique et des migrants dans le développement. En effet, à titre d'illustration en ce qui concerne la réduction des coûts de transfert par exemple, les activités du projet permettront de contribuer à mener des réflexions et adopter des mesures réglementaires en vue de :

- ✓ ***Réduire le niveau de taxation de transferts financiers*** des Béninois non-résidents, qui représente à l'heure actuelle 10% des montants transférés. A défaut, le réinvestissement d'une partie des taxes collectées pour le financement de microprojets et d'initiatives de la Diaspora pourrait être envisagé.
- ✓ Favoriser la ***concurrence entre opérateurs***, en rendant effective l'annulation des clauses d'exclusivité qui lient les banques aux entreprises de transferts, et en favorisant l'émergence d'autres acteurs (téléphonie mobile, institutions de micro-finance, ...)
- ✓ Encourager ***l'harmonisation des mécanismes de paiement*** entre la zone CEMAC et la zone UEMOA, et au-delà.
- ✓ Améliorer la ***transparence quant aux coûts et aux frais*** de gestion bancaire.

## 2. DESCRIPTION DU PROJET

---

### ***Impact du projet sur le développement***

A travers la formation des fonctionnaires et la mise en œuvre de nouvelles politiques et nouveaux projets en lien avec les transferts de fonds et les activités des migrants au Bénin, ce projet permettra une meilleure connaissance des transferts des migrants et donc portera à la mise en œuvre d'actions ciblées pour un meilleur impact sur le développement.

Un constat unanime est fait par les observateurs, quant à la nécessité d'améliorer le climat des affaires au Bénin. A défaut d'une réforme générale des mécanismes d'encadrement, un certain nombre de priorités ciblant les béninois expatriés pourront être étudiées et débattues dans le cadre de la mise en œuvre du projet, notamment :

- ✓ Réviser et alléger le ***code des investissements*** afin d'accorder des conditions plus favorables aux Béninois non-résidents.
- ✓ Développer des ***mesures fiscales incitatives*** ciblant les béninois non-résidents, en veillant particulièrement à limiter la pression fiscale sur les entreprises nouvellement créées.
- ✓ Renforcer les ***mécanismes de garanties des investissements***, et mieux utiliser les systèmes existants au niveau régional.
- ✓ ***Diversifier des produits financiers***, adaptés à des besoins spécifiques (par exemple dans l'immobilier) y compris pour les migrants peu qualifiés de la sous-région.

En ce qui concerne les produits d'épargne, ceux spécifiquement destinés aux expatriés sont encore trop rares. Quelques objectifs spécifiques en la matière peuvent être proposés dans les formations et les recommandations du projet, notamment :

- ✓ Inciter au ***développement de produits d'épargne spécifiquement focalisés sur les non-résidents***. Ceci pourra notamment passer par des campagnes de sensibilisation, par des mécanismes de concertation ou par la réalisation d'études de faisabilité pour la création de fonds de mobilisation de l'épargne des migrants (fonds de pension, fonds de développement etc.). La possibilité de création d'une caisse de prévoyance des Béninois de l'Extérieur pourra également être envisagée.
- ✓ ***Accompagner les institutions de micro-finances*** afin qu'elles développent des produits d'épargne spécifique, y compris de la micro-épargne et des fonds mutualisés pour les commerçants, et autres outils mieux adaptés aux populations migrantes peu qualifiées dans la sous-région.

En résumé, l'avantage de ce projet est la mise en relation entre les besoins et désirs des migrants en matière de transferts de fonds, d'investissement et d'entrepreneuriat et les responsables de ces thématiques au niveau gouvernemental. Ceci permettra une meilleure adéquation entre les migrants, les politiques de développement et les actions de coopération et partenariat.

## ***But et objectif du projet***

Renforcer les capacités du Gouvernement du Bénin afin d'offrir aux migrants un environnement attractif pour devenir acteurs du développement du pays et de la sous-région et positionner le Bénin comme pays pilote de développement des transferts de fonds des migrants, en sa qualité de pays hôte de l'Observatoire international des transferts de fonds des migrants des pays les moins avancés (OITFM).

### **Bénéficiaires visés**

Les 40 cadres (responsables de la planification et des questions juridiques) de 4 ministères béninois (ministères de l'économie et des finances, du développement, de la microfinance et des affaires étrangères), les migrants, les migrants entrepreneurs et investisseurs, les familles des migrants.

## ***Cadre logique d'assistance technique***

Le projet sera mis en œuvre comme suit:

- Evaluation de la méthodologie en cours en matière de collecte et d'analyse des données des transferts de fonds. Mise en place d'une nouvelle méthodologie et de formations pour les cadres des ministères de finances et des cadres des statistiques avec l'accompagnement d'un consultant expert.
- Mise en place d'un pilote utilisant la méthodologie mise en place et rédaction d'un rapport avec des recommandations politiques en matière de transferts de fonds (incluant épargne et investissement), de communication auprès des envoyeurs et receveurs des transferts.
- Evaluation des politiques en matière d'investissement étrangers et plus particulièrement des migrants. Mise en place d'une enquête auprès de la Diaspora. Rendu d'un rapport avec des recommandations politiques sur l'investissement productif des migrants.
- Présentation des rapports et séminaires sur les politiques publiques en matière des transferts de fond et d'investissement des migrants
- Mise en place de groupes de travail, pour l'amélioration des cadres réglementaires suivie de propositions de lois à l'Assemblée nationale.

## ***Description des activités constituant le projet***

**1ère activité– Formation des 40 cadres** (responsables de la planification et des questions juridiques) de 4 ministères béninois (ministères de l'économie et des finances, du développement, de la microfinance et des affaires étrangères),

### **Buts et objectifs de la formation**

La mobilisation de la diaspora, afin qu'elle puisse contribuer au développement du Bénin, devrait être un objectif internalisé et partagé par les responsables de l'administration publique. D'où la nécessité d'une formation permettant d'aborder certains objectifs importants de la thématique migration et développement parmi lesquels :

- ✓ ***Sensibiliser les acteurs institutionnels*** (notamment les fonctionnaires des principaux ministères concernés par les questions de la diaspora).
- ✓ Renforcer la ***confiance entre la Diaspora et les autorités consulaires***, en améliorant notamment l'offre de service des postes consulaires (information, protection consulaire, accompagnement social, consultation lors des processus décisionnels en matière de développement et de migration).
- ✓ Développer des ***mécanismes de consultations réguliers*** avec les organisations de la Diaspora, y compris au travers des institutions existantes, tel que le Haut Conseil des Béninois de l'Extérieur. Le Haut Conseil, malgré les difficultés structurelles qu'il a pu rencontrer, devra rester impliqué dans la définition de la stratégie.
- ✓ Mettre en place ou dynamiser des ***mécanismes de dialogue politique et technique*** avec les principaux pays de destination de la Diaspora béninoise.
- ✓ Favoriser l'accès des populations migrantes à des ***documents d'identification*** afin qu'elles ne soient pas exclues de facto des mécanismes légaux de transferts financiers.
- ✓ Veiller à ce que chaque objectif, mesures et actions de la future stratégie prenne en compte spécifiquement ***les attentes et les capacités de la grande majorité de migrants béninois***.
- ✓

### **Méthodologie de la formation**

Un consultant expert fera une analyse de la méthodologie en cours et mettra en place une formation pour les personnels en charge.

Une enquête pilote testera la méthodologie sous le contrôle du consultant.

L'analyse portera sur la méthodologie existante et sur les capacités de collecte d'informations auprès de toutes les institutions autorisées à faire du transfert d'argent, ainsi que les capacités d'estimation du marché informel.

Un rapport avec des recommandations sur les politiques publiques sera rendu par le consultant.

### **Aperçu des principaux thèmes de la formation :**

- ✓ *la taxation des transferts financiers*
- ✓ *la concurrence entre opérateurs,*
- ✓ *l'harmonisation des mécanismes de paiement* entre la zone CEMAC et la zone UEMOA,
- ✓ *la transparence des coûts et aux frais* de gestion bancaire.
- ✓ accès à des mécanismes sécurisés de transfert ;
- ✓ *allègement des procédures de bi-bancarisation et d'ouverture de comptes en devises.*
- ✓ *mécanismes de transferts sécurisés alternatifs*
- ✓ développement des capacités de gestion financière des réseaux postaux
- ✓ *sécurisation et développement des plateformes de transferts financiers* via internet et téléphonie mobile et leurs bases réglementaires
- ✓ *éducation financière* des migrants et de leurs familles
- ✓ *recueil et traitement de données et statistiques sur les transferts de fonds*
- ✓ *investissements des fonds transférés dans le secteur productif*

### **2<sup>ème</sup> activité- Mise en place d'une enquête auprès des bénéficiaires des transferts de fonds suivant la méthodologie élaborée**

Plus précisément le cadre de la collecte de données avec la nouvelle méthodologie s'appuiera sur la littérature existante et utilisera les enquêtes internationales comme des références dans l'élaboration du questionnaire de l'enquête. Les sujets de l'enquête seront notamment ceux qui participent à la formulation des politiques, les institutions, les receveurs. L'enquête contiendra par exemple, en plus de données socio-économiques, des données sur les canaux formels et informels de transfert de fonds, l'accès financier, la propension à migrer et les coûts de transfert de fonds ceci permettra de formuler la réglementation financière et favoriser l'accès financier et l'innovation dans les produits proposés. Une fois que les sujets ont été identifiés, la collecte de données

sera testée sur le terrain. Nous examinerons également la fiabilité du questionnaire provoqué par des réponses répétées à travers les acteurs. –L'échantillonnage de l'enquête permettra d'équilibrer la rigueur statistique avec des contraintes budgétaires. Les agents recenseurs seront formés à des méthodes d'enquête traditionnelles. En outre, ils recevront une formation sur les envois de fonds et de sensibilisation au genre

#### **2.1.1.3<sup>ème</sup> activité- Analyse et enquête sur les politiques d'investissement et de l'épargne des migrants**

Un consultant expert fera une analyse des politiques existantes, suivi d'une enquête auprès de la Diaspora. Un rapport final permettra une vue d'ensemble de l'existant et contiendra des recommandations précises pour l'application de nouvelles politiques publiques en matière d'investissement et de canalisation de l'épargne des migrants

Le consultant en collaboration avec les ministères impliqués mettra en place une méthodologie d'enquête afin d'interroger les migrants sur leur capacités et désirs d'épargne et d'investissement au Bénin et en zone UEMOA. Cette enquête inclura les actions existantes des migrants et les opportunités qu'ils voudraient voir se développer. Plusieurs pays devront être ciblés en lien avec les corridors d'envoi de fonds des migrants. Ceci permettra l'élaboration de recommandations politiques en lien avec les capacités, intentions et désirs directs des migrants

#### **2.1.2.4<sup>ème</sup> activité Séminaire de présentation des rapports, élaboration de groupes de travail sur l'évolution des réglementations**

Séminaire interministériels, ouvert aux associations et représentant de migrants et aux pays de l'UEMOA.

Trois jours de séminaire. Deux jours pour la présentation des rapports et des objectifs atteints en activité 1 à 3. Dernier jour uniquement ouvert aux ministères pour la mise en place de groupe de travail en suivant les recommandations des rapports et le calendrier des travaux.

#### **2.4.2 5 ème activité Suivi des groupes de travail et résultats obtenus.**

Cette activité suivra le calendrier de travail prévu lors du séminaire. Les experts appuieront les cadres des ministères dans leurs travaux. En fin de calendrier des évolutions du cadre réglementaires et de la mise en œuvre de projets en direction de l'investissement productif des migrants.

#### **2.5 Communication institutionnelle sur le projet (information du public) / visibilité des donateurs**

Le projet présentera les donateurs par leur logo sur tous les documents en lien avec le projet financés. Le site internet de l'observatoire international des transferts des migrants (OITFM) fera la promotion des études et actions menées par le projet. Le directeur de projet et son équipe feront la promotion des actions auprès des acteurs concernés, dans les medias béninois et des pays de destination des migrants.

#### **2.6 Risques critiques & conflits potentiels liés au projet**

- Risque d'instabilité dans le pays

*Face à ce risque, notamment lié au contexte socio-politique, les autorités du Bénin mettent en œuvre actuellement des mesures de dialogue politique qui favorise un climat de stabilité et de démocratie largement reconnu et partagé au Bénin.*

- Risque de non adhésion et participation des fonctionnaires

*Face à ce risque, le directeur de projet et son équipe prévoient des activités de promotion et de communication, afin d'associer les fonctionnaires en amont du projet.*

- Risque de non adhésion de la Diaspora

*Face à ce risque, la diaspora sera régulièrement informée et associée à travers le site web du projet et d'autres activités de communication et de promotion adéquates, notamment avec le Haut Conseil des béninois de l'Extérieur (HCBE), avec lequel le Directeur de projet est déjà entré en contact.*

### **3. MISE EN ŒUVRE ET ÉVALUATION**

---

#### ***Gestion du projet***

La gestion du projet sera assurée à Cotonou et sera coordonnée par l'équipe de projet de l'Observatoire international des transferts de fonds des migrants (OITFM). Les volets formation, cadre réglementaire seront réalisés en partenariat avec les ministères suivants :

- *Ministère de l'Economie et des Finances ;*
- *Ministère de la Microfinance, de l'Emploi des jeunes et des Femmes ;*
- *Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration africaine, de la Francophonie et des Béninois de l'Extérieur ;*
- *Ministère du développement et de l'analyse des politiques publiques, qui seront associés à la gestion du projet à travers la création d'un Comité de pilotage.*

Ce Comité de pilotage composé de représentants des structures impliquées suivra le projet, présidé par le Directeur du projet et son équipe, au secrétariat de l'OITFM.

Le comité de pilotage se réunira tous les trois mois afin d'assurer le bon déroulement du projet et l'atteinte des objectifs et indicateurs, comme défini dans les annexes Excel (workplan, budget, procurement) et dans le cadre logique (annexe 1).

## ***Planification***

### **phase 1 : PREPARATION:**

- Formation/information de l'équipe projet
- Mise en place du comité de pilotage
- recrutement des consultants
- préparation des dossiers d'appel d'offres

### **phase 2 : DEVELOPPEMENT:**

- organisation des activités 1 à 3

### **Phase 3 :**

#### **Séminaire**

- séminaire et mise en place des groupes de travail

#### **Groupe de travail**

- suivi des groupes de travail
- propositions de réglementaires et mise en œuvre de projets



## ***Calendrier d'exécution (voir annexe dossier Excel workplan)***

### ***Suivi & évaluation des résultats***

#### **3.1.1. Indicateurs clés de performance**

KPI 1: 40 fonctionnaires formés

KPI 2: 2 rapports produits

KPI 3: 2 enquêtes de terrain avec résultats

KPI 4 : Un séminaire avec 100 participants

KPI 5 : 4 groupes de travail

KPI 6 : 2 projets en élaboration par les groupes travail

#### **Rapports à produire**

Des reportings mensuels des KPI ainsi qu'un reporting financier et son prévisionnel seront préparés par l'équipe du projet et envoyé au comité de pilotage. Un rapport complet activités et finance sera élaboré trimestriellement et présenter au comité de pilotage et au bailleur.

## **4. COUT DU PROJET**

---

### ***Plan de financement***

429 000 EUR, dont 300 000 EUR financés par la BAD et 129 000 EUR par le Bénin (sur projet OITFM)

- 80 000 Euros : phase de préparation (Bénin/BAD)
- 250 000 Euros : développement des activités 1.2.3 (BAD/Bénin)
- 99 000 Euros : activités 4 et 5 (BAD/Bénin)

### ***Répartition des coûts par activité***

**4.1.1. Formation des cadres en collecte et analyse des données des transferts de fonds des migrants.**

**4.1.2. Mise en place d'une enquête auprès des bénéficiaires des transferts de fonds suivant la méthodologie élaborée**

**4.1.3. Analyse et enquête sur les politiques d'investissement et de l'épargne des migrants**

#### 4.1.4.Séminaire de présentation des rapports, élaboration de groupes de travail sur l'évolution des réglementations

#### 4.1.5.Suivi des groupes de travail et résultats obtenus

### ***Les différentes phases du projet***

#### 4.1.6.Phase 1 PREPARATION:

- recrutement de l'équipe
- préparation des dossiers d'appel d'offres
- recrutement des consultants experts en transferts de fonds et investissement des migrants

#### 4.1.7.Phase 2 - DEVELOPPEMENT:

- intervention des consultants sur les transferts de fond et l'investissement des migrants
- formation des cadres
- réalisations des 2 enquêtes terrains

#### 4.1.8.Phase 3 –

##### **SEMINAIRE :**

- séminaire de présentation des travaux des phases précédentes
- Mise en place de groupes de travail interministériels

##### **GROUPE DE TRAVAIL ET RESULTATS**

- Suivi des groupes de travail
- Mise en place d'avancée réglementaire et de projet des groupes de travail

#### 4.2. Frais de communication et d'information

Une part du budget (10.000 Euros) sera consacrée à la communication dans les médias, et à la réalisation des brochures de présentation du projet. ***Le soutien de la BAD sera clairement mis en évidence sur les supports de communication du projet.***

#### 4.3. Coûts d'évaluation & d'audit

7000 Euros ont été affectés à l'audit qui sera effectué par un cabinet indépendant.

## 5. PASSATION DES MARCHÉS

Toutes les acquisitions de biens et services financés par le FRCM seront faites conformément aux Règles et Procédures de la BAD pour l'Acquisition des Biens et Travaux (Edition Mai 2008) et les Règles et Procédures de la BAD pour l'Utilisation des Consultants (Edition Mai 2008) et en utilisant les Documents types d'appel d'offres de la BAD.

<b>PROCUREMENT PLAN</b>				Date: 01.03.20 15		
<b>Project Name:</b>	<b>Remittances for Benin Development</b>					
<b>Project Manager:</b>	M. Alberic AGOLI-AGBO					
<b>Project Start Date:</b>	1 March 2015					
<b>End Date:</b>	1 March 2017					
ITEM	Start Date	End Date	Procurement Selection Method	MDF	Non-MDF funded	TOTAL
<b>1. CIVIL WORKS</b>						
Sub-Total				- €	- €	- €
<b>2. GOODS</b>						
Sub-Total				- €	- €	- €
<b>3. SERVICE CONTRACTS</b>						
agency for coffee break for trainings and seminar	01/03/2015	01/09/2015	Liste restreinte	20000,00 €		
agency to make and print flyers, communication and training support	01/05/2015	01/09/2015	Liste restreinte	10000,00 €	5000,00 €	
agency for flight and travel (seminar)	Dec 2015	Dec 2015	Liste restreinte	20000,00 €		
Consulting agency: Remittances experts / methodology, training, surveys (for components 1,2 and 3) a team of 2/3 consultants	01/06/2015	01/09/2015	AON	250000,00 €		
Sub-Total				300000,00 €	5000,00 €	305000,00 €
<b>4. CONSULTING SERVICES</b>						
consultant specialist Project manager (part time for the 2 years project)	01/03/2015	01/03/2017	Non financé par la banque		50000,00 €	

consultant specialist for project accounting and procurement for project with international donors	01/10/20 15	01/09/20 16	Non financé par la banque		<b>15000,00 €</b>	
Sub-Total				- €	65000,00 €	65000,00 €
<b>5. TRAININGS</b>						
Rooms for trainings provided by Benin Government			Non financé par la banque		20000,00 €	
Sub-Total				- €	20000,00 €	20000,00 €
<b>6. AUDIT</b>						
audit cost	01/02/20 17	01/03/20 17	Non financé par la banque		7000,00 €	
<b>7. MISCELLANEOUS</b>						
furniture for the project ( administration)			Non financé par la banque		<b>10000,00 €</b>	
Perdiem			Non financé par la banque		<b>15000,00 €</b>	
assistant to the project manager	01/03/20 15	01/03/20 17	Non financé par la banque		<b>7000,00 €</b>	
Sub-Total				- €	39000,00 €	39000,00 €
<b>TOTAL</b>					<b>300000,00 €</b>	<b>129000,00 €</b>
						<b>429000,00 €</b>

- 5.1. Contrats de services
- 5.2. Services de consultants
- 5.3. Audit
- 5.4. Divers
- 5.5. Organe d'exécution
- 5.6. Procédures et revue

---

## 6. MODALITÉS DE DÉCAISSEMENT

---

### *Conditions préalables– Premier décaissement*

Comité de pilotage en place et équipe projet recrutée

- validation de la phase de préparation et du dossier d'appel d'offres
- recrutement de l'agence de consulting

### *Conditions préalables/KPIs – Décaissement ultérieur*

- présentation des rapports d'études et KPI atteints ;
- rapport sur les formations

### *Calendrier de décaissement /Tranches*

1<sup>er</sup> tranche « activité n°1 à activité n°3 »= 200.000 Euros

2<sup>ème</sup> tranche « activité n°4 à activité n°5 »= 100.000 Euros

Total : **300 000 Euros**

## **7. ÉLÉMENTS NOUVEAUX D'APPRÉCIATION DU PROJET**

---

Depuis février 2006, à l'occasion de la Conférence ministérielle des Pays les Moins Avancés sur le renforcement de l'impact des transferts de fonds sur le développement, le Bénin abrite à Cotonou, le siège de **l'Observatoire international des transferts de fonds des migrants (OITFM, [www.oitfm.org](http://www.oitfm.org))**, pour les 49 PMA. Le Secrétariat de l'OITFM à Cotonou hébergera et appuiera l'exécution et la mise en œuvre du projet.

A ce titre, le Bénin en sa qualité de Président du bureau de coordination des Pays les Moins Avancés à New-York, est appelé à montrer l'exemple de bonnes pratiques en matière de renforcement des capacités et d'amélioration du cadre réglementaire des transferts de fonds des migrants. A cet effet, le Bénin a organisé en juin 2014 une table ronde des bailleurs de fonds sur l'économie du Bénin du 14 au 16 juin 2014 à Paris et le 29 août 2014, une **conférence internationale sur l'augmentation des capacités productives dans les PMA**.

En guise de suivi à ces grandes rencontres, le Gouvernement du Bénin serait heureux d'annoncer le soutien de la BAD à ce projet, dont la finalité est de valoriser les envois des fonds de la diaspora, pour une meilleure contribution des Béninois de l'extérieur au développement du pays.